

prenez, chers Fils, doublement scélérate et coupable non moins de lèse-humanité, que de lèse-divinité. Mais d'où part-elle principalement, si ce n'est de cette secte maçonnique dont Nous avons longuement parlé d'ans l'Encyclique *Humanum génius* du 20 avril 1884, et dans l'autre plus récente du 15 octobre 1890, adressée aux évêques, au clergé et au peuple d'Italie ? Par ces deux lettres, Nous avons arraché à là Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvrait aux yeux du peuple, et Nous l'avons montrée dans sa nue difformité, dans sa ténébreuse et très funeste action.

*Le but de la présente est d'en considérer les déplorables effets par rapport à l'Italie depuis trente ans.*

Nous Nous bornons cette fois à en considérer les déplorables effets par rapport à l'Italie. En effet, s'étant glissée depuis longtemps déjà, sous les spécieux dehors de société philanthropique et rédemptrice des peuples, dans notre beau pays, et parvenue finalement, par le moyen des conspirations, de la corruption et de la violence, à dominer l'Italie et Rome même, à combien de désordres, à combien de calamités n'a-t-elle pas ouvert la porte dans l'espace d'un peu plus de six lustres ?

*Exposé des ruines religieuses de la maçonnerie.*

Dans un si court espace de temps, notre patrie a vu et souffert de grands maux. La religion de nos pères est devenue en butte à des persécutions de toutes sortes, dans l'intention satanique de substituer le naturalisme au christianisme, le culte de la raison au culte de la foi, la morale soi-disant indépendante à la morale catholique, le progrès de la matière à celui de l'esprit. Aux saintes lois et maximes de l'Évangile, on a osé opposer des lois et maximes que l'on peut appeler la Code de la Révolution pendant que l'on a opposé aussi à l'école de la science et aux arts chrétiens un enseignement athée et un positivisme abject. On a envahi le temple du Seigneur, dissipé par la confiscation des biens ecclésiastiques la plus grande partie du patrimoine nécessaire à l'exercice du saint ministère, et par la conscription des clercs on a réduit au-delà des limites de l'extrême besoin le nombre des ministres sacrés. Si l'on n'a pu empêcher l'administration des sacrements, on a cherché cependant par tous les moyens à introduire et à favoriser des mariages et des funérailles civils. Si l'on n'a pas encore réussi à arracher complètement des mains de l'Église l'éducation de la jeunesse et la direction des instituts de charité, on vise toujours néanmoins, par des efforts persistants, à tout laïciser, c'est-à-dire à effacer tout à fait l'empreinte chrétienne. Si l'on n'a pu étouffer la voix de la presse catholique, on a mis tout en œuvre pour la discréditer et l'avilir.